

## Centrale photovoltaïque et batterie virtuelle : mode d'emploi

Vous avez un outil incroyable entre les mains, un outil qui vous permet de produire votre propre énergie. Comment bien exploiter ces nouveaux outils ? Les infos à connaître et les réglages à faire :

1. **Vous paierez toujours des factures d'électricité.** Vous produisez votre énergie, oui, mais de nombreux acteurs travaillent au bon fonctionnement du réseau d'énergie national et à son acheminement. Ce qui veut dire que vous serez toujours soumis aux taxes existantes et au tarif d'acheminement de l'énergie. Pour avoir des autoroutes bien entretenues, il y a le péage et pour l'énergie il y a la part acheminement !
2. **Si vous n'aimez pas les surprises, choisissez la mensualisation.** En choisissant la mensualisation, vous payez le même montant chaque mois avec une régularisation au bout de 8 à 10 mois. Si vous souhaitez une facture au réel, vous payez exactement ce que vous consommez : factures légères en été et plus importantes en hiver. Mais si vous voulez vraiment comprendre votre façon de consommer et l'améliorer, rien de tel qu'une facture au réel de vos consommations.
3. **Vous ne bénéficierez d'aucunes aides ni incitations fiscales.** En effet vous ne pourrez pas bénéficier de la prime à l'autoconsommation ni de tout crédit d'imposition.
4. **Vous consommerez parfois plus que ce que vous produirez.** En hiver, il y a moins de lumière du jour et donc moins de soleil. Vos panneaux solaires produisent à la lumière du jour. Lorsque votre production est insuffisante, vous repassez sur un système de fourniture d'énergie classique, car notre métier principal, c'est bien fournisseur d'énergie avant tout.
5. **La restitution de vos kilowattheures produits se fait en heure creuse.** C'est logique ! Le jour vous consommez directement à la source et la nuit vous puisez dans votre batterie virtuelle. Le principe est le même si vous avez souscrit à un abonnement en BASE.
6. **Ça n'est pas la taille qui compte.** Votre installateur a réalisé une étude afin de poser un nombre de panneaux solaires qui correspond à vos besoins. Inutile d'en mettre partout, a priori, les durées d'ensoleillement dans une journée restent les mêmes !
7. **Programmez vos équipements pour qu'ils fonctionnent pendant la journée :** un ballon d'eau chaude, une machine à laver, un lave-vaisselle... si vous aviez l'habitude de faire tourner ces appareils le soir, pendant vos heures creuses, programmez-les afin qu'ils fonctionnent lorsque votre centrale photovoltaïque produit. Si vous êtes en BASE et non en HP/HC, vous n'avez rien à faire.
8. **Comprenez qui fait quoi.** Nous sommes votre fournisseur d'énergie et le gestionnaire de votre stockage virtuel. Votre installateur est votre interlocuteur si vous rencontrez un problème technique sur vos panneaux solaires. C'est auprès de nous que vous réglez vos factures d'énergie mais pas la facture d'achat de votre centrale photovoltaïque. Il en est de même pour le raccordement de votre centrale qui dépend d'ENEDIS.
9. **Pour en savoir encore plus, rendez-vous sur notre site,** dans « Je souscris » puis « comprendre ma facture », vous aurez toutes les indications pour comprendre votre facture d'énergie. Toutes les informations dont vous avez besoin se trouvent sur notre site et vous aurez accès à votre propre espace client dès réception de votre première facture.
10. **Si vous souhaitez nous joindre, privilégiez les mails.** Vous avez choisi un fournisseur alternatif et pas une multinationale ! Nos équipes s'engagent à vous répondre rapidement. Nous sommes tous basés en France, proche de Lyon et même si nous sommes ultra motivés pour vous accompagner dans la prise en main de votre batterie virtuelle, nous manquons de temps pour vous répondre en direct par téléphone. Nous comprenons parfaitement votre besoin de parler à un être humain en direct et si vous faites l'effort de nous écrire pour poser vos questions, nous nous engageons à vous répondre vite et bien ! [hortense@urbansolarenergy.fr](mailto:hortense@urbansolarenergy.fr) pour toute demande concernant votre énergie, une augmentation de puissance, une question sur votre facture... Bref tout ce qui concerne ce que nous sommes en mesure de gérer !
11. **La mise en place du stockage virtuel vous sera facturé 199€. Ce montant sera prélevé sur votre première facture.**